

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

2 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2024

REUNION DU 27 JUIN 2024

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**APPROVU DI U CONTU FINANZIARIU UNICU DI U**  
**BUGHJETTU ANNESSU DI U LABORATORIU D'ANALISI DI**  
**U PUMONTI PÀ U 2023**

**APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)**  
**DU BUDGET ANNEXE DU LABORATOIRE D'ANALYSES DU**  
**PUMONTI (2A) POUR L'EXERCICE 2023**

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

### Introduction

Les laboratoires d'analyses de la Collectivité de Corse constituent ensemble un service public dédié à la protection des populations (sécurité alimentaire, contrôle sanitaire de l'eau, prévention liée aux légionelles, ...) ainsi qu'à la santé animale et végétale. Ils sont un outil essentiel de la politique publique de sécurité sanitaire et font partie intégrante du dispositif de prévention des risques et de gestion des crises sanitaires.

Ils assurent des prestations de mesures et d'analyses pour le compte de clients publics, privés et de particuliers, ainsi que des prestations d'accompagnement, de formation et de conseils.

Les deux laboratoires sont accrédités par le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) et agréé auprès du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, du ministère de la santé et de la prévention, du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Chaque laboratoire est une direction adjointe de la direction des milieux aquatiques et de la sécurité sanitaire au sein de la direction générale adjointe en charge de l'aménagement et du développement des territoires de la Collectivité de Corse.

À ce jour les deux laboratoires exercent des missions différentes et complémentaires. Issus des deux ex-départements les deux laboratoires de la Collectivité (Pumonti et Cismonte) sont engagés dans une démarche active de fusion, de rationalisation des moyens et de développement économique et scientifique.

**Le laboratoire Pumonti** réalise des analyses vétérinaires, des eaux de consommation humaines, de baignades, d'environnement et d'agroalimentaire.

*En santé vétérinaire*, il réalise les contrôles officiels dans les domaines agroalimentaires, de la qualité de l'eau et de l'environnement pour le Pumonte. Il participe à la surveillance épidémiologique, à la détection précoce de foyers et de situations sanitaires à risques par sa connaissance du contexte épidémiologique local (brucellose, zoonose...). Il participe à l'épidémiologie des élevages et de la faune sauvage, en particulier grâce aux moyens de diagnostic dont il dispose et à sa salle d'autopsie. Il contrôle tous les abattoirs du Pumonte (recherche de trichinellose, contrôle des carcasses).

*En terme de qualité de l'eau*, le laboratoire est titulaire du marché de l'ARS pour le Pumonti. À ce titre, il a en charge la réalisation du contrôle légal des eaux, prélèvements et analyses (eaux de consommation humaine, eaux de baignades mer, rivière, piscines). Il réalise également toutes les analyses de 1° adduction : de la mise en place d'un réseau d'eau potable jusqu'à son contrôle en continu, tout au long de sa durée de vie.

*En matière d'environnement*, le laboratoire assure le contrôle de l'ensemble des stations d'épuration de la Corse pour les autocontrôles de l'exploitant privé comme ceux du Service d'Assistance Technique à l'exploitation des Stations d'Épuration (SATESE - à l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse OEHC).

*En agro-alimentaire*, le laboratoire réalise les analyses microbiologiques et physico-chimiques sur les denrées alimentaires provenant des autocontrôles des particuliers, des entreprises de l'agro-alimentaire, du monde agricole (entreprises de salaison, fromageries, etc.), de la restauration collective, des EHPAD et de l'hôpital. Le laboratoire assure également l'autocontrôle alimentaire de la majorité des crèches, cantines scolaires, collèges et lycées du Pumonti.

Par le biais de son service formation, le laboratoire accompagne les socioprofessionnels et les collectivités pour la satisfaction des exigences réglementaires sanitaires et de commercialisation : plan de maîtrise sanitaire, agrément communautaire, etc.

**Le laboratoire d'analyse Pumonti** est composé de 61 agents répartis en 3 missions et 6 services sur le site d'Aiacciu.

Ces 61 postes occupés, dont 2 agents à temps partiel (80 %) et 1 agent en décharge syndicale (100 %), sont répartis de la façon suivante :

- 56 postes pérennes
  - dont 6 catégories A, 25 catégories B, 25 catégories C
  - dont 53 fonctionnaires (titulaires ou stagiaires) et 3 contractuels (CDD de longue durée) ;
- 3 contrats à durée déterminée (CDD de moins de 3 mois) en remplacement de maladie ;
- 2 apprentis.

Le compte financier unique 2023 du laboratoire d'analyses Pumonti s'établit en dépenses et en recettes comme suit :

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	202 087,41	4 442 859,82	4 644 947,23
	Recettes réalisées (1)	B	190 213,22	4 242 709,48	4 432 922,70
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	273 429,19	4 393 197,23	4 666 626,42
	Dépenses réalisées (1)	E	204 361,65	4 250 240,24	4 454 601,89
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-14 148,43	-7 530,76	-21 679,19
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	71 341,78	-49 662,59	21 679,19
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	57 193,35	-57 193,35	0,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	57 193,35	-57 193,35	0,00

## Investissement

### 1. Les dépenses

Sur l'exercice 2023, le niveau de dépenses d'investissement du laboratoire Pumonti s'élève à 204 361,65 €, dont 160 316,65 € de dépenses réelles et 44 045 € de dépenses d'ordre, en progression de + 7,36 % par rapport à 2022 (PM : 190,345,72 €).

Chapitre Fonc.	Voté CP 2022	Réalisé 2022	Voté CP 2023	Réalisé 2023	% Réalisé 2023	% Evol Réalisé 2022/2023
906	250 000,00	146 300,72	199 379,19	160 316,65	80,41%	9,58%
926	44 050,00	44 045,00	44 050,00	44 045,00	99,99%	0,00%
	<b>294 050,00</b>	<b>190 345,72</b>	<b>243 429,19</b>	<b>204 361,65</b>	<b>83,95%</b>	<b>7,36%</b>

Les dépenses réelles d'investissement d'un montant de 160 316,65 € se répartissent ainsi :

Chapitre Fonc.	Chapitre Nat.	Article Nat.	Article Nat. Libellé	Voté CP 2022	Réalisé 2022	Voté CP 2023	Réalisé 2023	% Réalisé 2023	% Evol Réal 2022/2023
			<b>21 - Immobilisations corporelles</b>						
906		21578	Autre matériel technique	5 000,00	65 173,45	89 679,19	89 462,41	99,76%	37,27%
906	21 - Immobilisations corporelles	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	10 000,00	617,93	6,18%	#DIV/0!
906	21 - Immobilisations corporelles	2188	Autres	15 000,00	5 084,71	15 253,00	11 798,89	77,35%	132,05%
906	21 - Immobilisations corporelles	21828	Autres matériels de transport	60 000,00	48 805,23	17 700,00	17 701,42	100,01%	-63,73%
906	21 - Immobilisations corporelles	21351	Bâtiments publics	70 000,00	27 237,33	57 125,00	40 736,00	71,31%	49,56%
906	21 - Immobilisations corporelles	2138	Autres constructions	20 000,00	0,00	9 622,00	0,00	0,00%	#DIV/0!
906	21 - Immobilisations corporelles	215738	Autre matériel et outillage de voirie	80 000,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!	#DIV/0!
				<b>250 000,00</b>	<b>146 300,72</b>	<b>199 379,19</b>	<b>160 316,65</b>	<b>80,41%</b>	<b>9,58%</b>

Les investissements du laboratoire du Pumonte réalisés en 2023 de 90 K€ ont notamment permis :

- Le renouvellement d'une centrifugeuse en sérologie,
- l'acquisition de divers matériels techniques : appareil analytique de type spectrophotomètre UV/Visible, Incubateur microbiologique, refroidisseur pour ICP\_OE, purificateur d'eau, et sondes PH, oxygène et conductivité,
- le remplacement et l'aménagement de paillasse pour la salle G1,

Des travaux de climatisation et d'isolation thermique ont également été entrepris au sein du bâtiment du laboratoire (40 k€).

Le laboratoire a en outre effectué l'acquisition d'un véhicule de type Peugeot Partner en remplacement d'un véhicule usager (18 K€).

### 2. Les recettes

En section d'investissement, les recettes d'un montant de 190 213,22 € sont exclusivement des recettes d'ordre.

Chapitre Fonc.	Chapitre Nat.	Réalisé 2022	Voté CP 2023	Réalisé 2023	% Réalisé 2023	% Evol. Réalisé 2022/2023
926	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	192 433,92	193 304,00	190 213,22	98,40%	-1,15%
		<b>192 433,92</b>	<b>193 304,00</b>	<b>190 213,22</b>	<b>98,40%</b>	<b>-1,15%</b>

Elles sont relatives aux amortissements des équipements et diminuent légèrement par rapport à 2022 (PM : 192 433,92 €)

Chapitre Fonc.	Chapitre Nat.	Article Nat.	Article Nat. Libellé	Voté CP 2022	Réalisé 2022	Voté CP 2023	Réalisé 2023	% Réalisé 2023	% Evol. Réalisé 2022/2023
926	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	281828	Autres matériels de transport	4 600,00	21 352,76	4 600,00	18 575,11	403,81%	-13,01%
926	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2815738	Autre matériel et outillage de voirie	84 000,00	75 439,68	84 000,00	61 260,04	72,93%	-18,80%
926	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	281351	Bâtiments publics	5 945,00	7 807,91	5 945,00	8 152,40	137,13%	4,41%
926	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	281838	Autre matériel informatique	4 200,00	1 432,44	4 200,00	0,00	0,00%	-100,00%
926	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	281578	Autre matériel technique	81 000,00	76 825,09	81 000,00	91 221,69	112,62%	18,74%
926	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	28188	Autres	8 400,00	5 717,17	8 400,00	7 003,11	83,37%	22,49%
926	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	281735	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	3 859,00	3 858,87	3 859,00	3 858,87	100,00%	0,00%
926	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	28033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	51,00	#DIV/0!	#DIV/0!
926	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 300,00	0,00	1 300,00	91,00	7,00%	#DIV/0!
				<b>193 304,00</b>	<b>192 433,92</b>	<b>193 304,00</b>	<b>190 213,22</b>	<b>98,40%</b>	<b>-1,15%</b>

## I. Fonctionnement

### 1. Les dépenses

Pour l'année 2023, les dépenses de fonctionnement, quasi stables par rapport à 2022, s'élèvent à 4 250 240,24 €, dont 4 060 027,02 € de dépenses réelles et 190 213,22 € de dépenses d'ordre.

Chapitre Fonc.	Chapitre Nature	Voté CP 2022	Réalisé 2022	Voté CP 2023	Réalisé 2023	% Réalisé 2023	% Evol. Réalisé 2022/2023
936	011 - Charges à caractère général 012 - Charges de personnel et frais assimilés 65 - Autres charges de gestion courante 67 - Charges spécifiques	4 375 066,00	4 007 540,18	4 186 800,00	4 055 750,44	96,87%	1,20%
943	65 - Autres charges de gestion courante	22 000,00	21 999,34	2 192,19	2 158,95	98,48%	-90,19%
945	68 - Dotations aux provisions et dépréciations	8 698,00	2 382,59	2 117,63	2 117,63	100,00%	-11,12%
946	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 304,00	192 433,92	193 304,00	190 213,22	98,40%	-1,15%
953	023 - Virement à la section d'investissement	61 492,42	0,00	8 783,41	0,00	0,00%	#DIV/0!
		<b>4 660 560,42</b>	<b>4 224 356,03</b>	<b>4 393 197,23</b>	<b>4 250 240,24</b>	<b>96,75%</b>	<b>0,61%</b>

Les dépenses réelles de fonctionnement de 4 060 027,02 € sont demeurées stables par rapport à 2022 (PM : 4 031 922,11 €). Elles sont ventilées de la façon suivante :

Chapitre Fonc.	Chapitre Nature	Voté CP 2022	Réalisé 2022	Voté CP 2023	Réalisé 2023	% Réalisé 2023	% Evol. Réalisé 2022/2023
936	011 - Charges à caractère général	851 066,00	635 506,36	762 900,00	625 977,16	82,05%	-1,50%
936	012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 524 000,00	3 370 848,18	3 423 800,00	3 429 011,32	100,15%	1,73%
936	65 - Autres charges de gestion courante	0,00	2,81	100,00	0,99	0,99%	-64,77%
936	67 - Charges spécifiques	0,00	1 182,83	0,00	760,97	#DIV/0!	-35,67%
943	65 - Autres charges de gestion courante	22 000,00	21 999,34	2 192,19	2 158,95	98,48%	-90,19%
945	68 - Dotations aux provisions et dépréciations	8 698,00	2 382,59	2 117,63	2 117,63	100,00%	-11,12%
		<b>4 405 764,00</b>	<b>4 031 922,11</b>	<b>4 191 109,82</b>	<b>4 060 027,02</b>	<b>96,87%</b>	<b>0,70%</b>

Les charges à caractère général qui s'établissent à 0,626 M€ représentent 15 % des dépenses réelles de fonctionnement, en légère diminution de - 1,50 % par rapport à l'exercice 2022 (- 9 529,20 €).

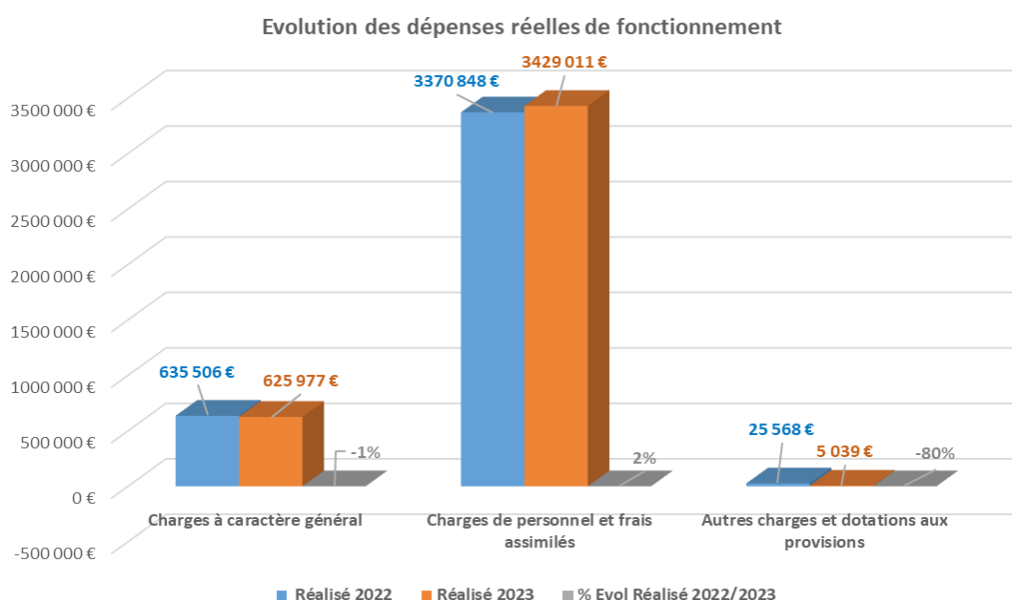
Outre la couverture des frais de formation du personnel, d'habillement, d'eau et d'électricité, les dépenses réalisées en 2023 ont permis au laboratoire Pumonte d'assurer son approvisionnement en réactifs et produits analytiques (bactériologie des eaux, alimentaire, vétérinaire, chimie), la maintenance et les contrôles de sécurité de ses appareils, et la sous-traitance des analyses dans le cadre du marché de l'Agence Régionale de Santé.

Les charges de personnel, qui s'élèvent à 3,429 M€ représentent 84 % des dépenses réelles de fonctionnement, soit une légère hausse de + 1,73 % par rapport à 2022 (+ 58 163,14 €).

L'ensemble des autres charges représentent moins de 1 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les dépenses du chapitre relatif aux autres charges de gestion courantes portent sur des créances admises en non-valeur. *L'admission en non-valeur a pour objet de constater l'irrécouvrabilité d'une créance. Il s'agit d'un apurement comptable qui n'éteint pas la dette du redevable (2 K€).*

2 117,63 € ont été inscrits en dépréciations de créances sur proposition du Payeur de Corse (chapitre nature 68). *Les dépréciations de créances ont pour objet de retracer comptablement le risque de non-recouvrement des créances concernées. Elles impactent le résultat et font l'objet de reprises quand le risque se réalise (irrécouvrabilité avérée) ou disparaît (recouvrement).*



## 2. Les recettes

Les recettes totales de fonctionnement, qui en 2023 représentent 4 242 709,48 €, sont composées de 4 198 664,48 € de recettes réelles et de 44 045 € de recettes

d'ordre (amortissement des subventions). Elles restent stables par rapport à 2022 (PM : 4 243 947,02 €)

Chapitre Fonc.	Chapitre Nature	Voté CP 2022	Réalisé 2022	Voté CP 2023	Réalisé 2023	% Réalisé 2023	% Evol Réalisé 2022/2023
936	013 - Atténuations de charges 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses 74 - Dotations et participations 75 - Autres produits de gestion courante	4 685 764,00	4 199 902,02	4 396 427,23	4 196 281,89	95,45%	-0,09%
945	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00	2 382,59	2 382,59	100,00%	#DIV/0!
946	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 050,00	44 045,00	44 050,00	44 045,00	99,99%	0,00%
		<b>4 729 814,00</b>	<b>4 243 947,02</b>	<b>4 442 859,82</b>	<b>4 242 709,48</b>	<b>95,50%</b>	<b>-0,03%</b>

Les recettes réelles de fonctionnement sont réparties par chapitre nature comme suit :

Chapitre Fonc.	Chapitre Nature	Voté CP 2022	Réalisé 2022	Voté CP 2023	Réalisé 2023	% Réalisé 2023	% Evol Réalisé 2022/2023
936	013 - Atténuations de charges	0,00	1 300,00	0,00	89,08	#DIV/0!	-93,15%
936	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 025 000,00	1 462 752,02	1 330 000,00	1 650 751,36	124,12%	12,85%
936	74 - Dotations et participations	67 000,00	63 946,01	51 000,00	51 003,83	100,01%	-20,24%
936	75 - Autres produits de gestion courante	3 593 764,00	2 671 903,99	3 015 427,23	2 494 437,62	82,72%	-6,64%
		<b>4 685 764,00</b>	<b>4 199 902,02</b>	<b>4 396 427,23</b>	<b>4 196 281,89</b>	<b>95,45%</b>	<b>-0,09%</b>

Elles sont détaillées de la manière suivante :

Chapitre Nature	Voté CP 2022	Réalisé 2022	Voté CP 2023	Réalisé 2023	% Réalisé 2023	Réalisé 2022/2023
013 - Atténuations de charges	0,00	1 300,00	0,00	89,08	#DIV/0!	-93,15%
70 - Taxes d'analyses	1 025 000,00	1 462 752,02	1 330 000,00	1 650 751,36	124,12%	12,85%
74 - Subvention ODARC	67 000,00	63 946,01	51 000,00	51 003,83	100,01%	-20,24%
75 - Subvention d'équilibre	3 593 764,00	2 641 868,70	3 015 427,23	2 458 320,82	81,52%	-6,95%
75 - Recouvrement sur créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	2 044,35	#DIV/0!	#DIV/0!
75 - Part. titres restaurant	0,00	30 035,29	0,00	34 072,45	#DIV/0!	13,44%
	<b>4 685 764,00</b>	<b>4 199 902,02</b>	<b>4 396 427,23</b>	<b>4 196 281,89</b>	<b>95,45%</b>	<b>-0,09%</b>

La participation de l'employeur aux titres restaurant en faveur des agents du laboratoire de Pumonti augmente de + 13,44 % (+ 4 037,16 €).

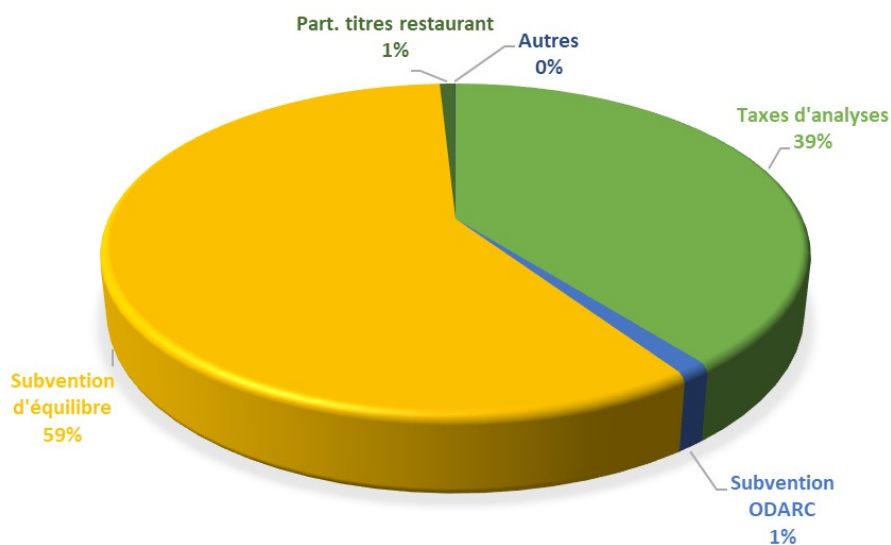
Le montant de la subvention 2023 versée par l'ODARC au titre de l'aide à l'élevage et destinée à la production d'analyses pour les agriculteurs s'est élevée à 51 003,83 €, en baisse de - 20,24 % par rapport à 2022 (PM : 63 946 €).

Les taxes d'analyse progressent de + 12,85 % par rapport à l'année 2022 (+ 187 999,34 €).

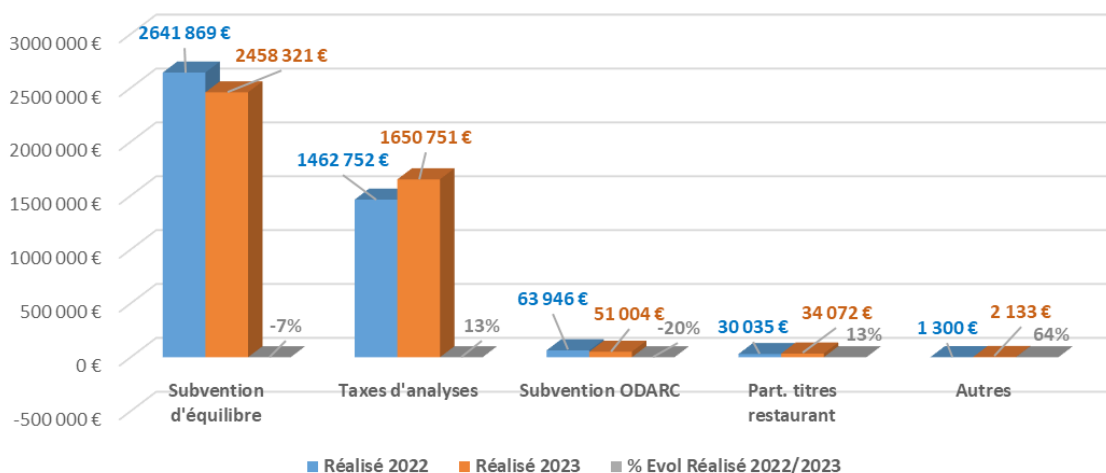
La subvention d'équilibre versée par la Collectivité de Corse dans le cadre de son budget principal a diminué de - 6,95 % en 2023 pour s'établir à 2 458 320,82 € (PM : 2 641 868,70 € en 2022).



### RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



### Evolution des recettes 2022/2023



## II. Présentation des résultats

2023	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats 2022	Résultat cumulé 2023
<b>Investissement</b>	204 361,65	190 213,22	71 341,78	57 193,35
<b>dont 1068</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	4 250 240,24	4 242 709,48	49 662,59	57 193,35
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>4 454 601,89</b>	<b>4 432 922,70</b>	<b>21 679,19</b>	<b>-</b>

Le résultat cumulé de l'exercice 2023 est égal à 0 €.